Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Demandeurs d'emploi : plus de timbrage dès le 1er janvier 1998

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 décembre 1997

Demandeurs d?emploi : plus de timbrage dès le 1er janvier 1998